



Gouvernance d'entreprise et qualité de l'information financière : une revue systématique des sociétés marocaines cotées en bourse

Corporate governance and the quality of financial reporting: a systematic review of listed Moroccan companies

Kaoutar Jamal Eddine

Doctorante à FSJES Meknès

Charba Abdelkader

Professeur à FSJES Meknès

RESUME

Cet article examine l'influence des mécanismes de gouvernance d'entreprise sur la qualité de l'information financière des sociétés marocaines cotées en bourse. La problématique centrale est d'identifier quels mécanismes de gouvernance contribuent à améliorer la transparence, la fiabilité et la pertinence des informations financières publiées par ces entreprises.

Une revue systématique a été réalisée, analysant 41 articles sélectionnés selon des critères stricts, couvrant la période de 2005 à 2023. L'étude s'est focalisée sur les mécanismes internes de gouvernance, tels que la composition du conseil d'administration, le fonctionnement des comités spécialisés et la structure de propriété, ainsi que sur les mécanismes externes, incluant les réglementations, les normes légales, le rôle des marchés financiers et des auditeurs externes.

Les résultats montrent que la présence d'administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration améliore significativement la qualité de l'information financière, en renforçant la supervision et en limitant les manipulations comptables. De plus, l'efficacité des comités d'audit, lorsqu'ils sont composés de membres qualifiés et indépendants, contribue à accroître la fiabilité et la transparence des rapports financiers.

Cependant, la concentration de l'actionnariat, caractérisée par une forte détention des actions par quelques actionnaires majoritaires, a un impact négatif sur la qualité de l'information financière, en limitant la transparence et en réduisant la protection des actionnaires minoritaires. Les mécanismes externes, tels que l'adoption des normes IFRS et le renforcement du cadre réglementaire, ont également un effet positif en alignant les pratiques locales sur les standards internationaux.

MOTS CLES : Gouvernance d'entreprise, qualité de l'information financière, sociétés marocaines cotées, conseil d'administration, normes IFRS, transparence financière.

ABSTRACT

This article examines the influence of corporate governance mechanisms on the quality of financial information of listed Moroccan companies. The central issue is to identify which governance mechanisms contribute to improving the transparency, reliability, and relevance of the financial information published by these companies.

A systematic review was conducted, analyzing 41 articles selected according to strict criteria, covering the period from 2005 to 2023. The study focused on internal governance mechanisms, such as the composition of the board of directors, the functioning of specialized committees, and ownership structure, as well as external mechanisms, including regulations, legal standards, and the role of financial markets and external auditors.

The results show that the presence of independent directors within the board of directors significantly improves the quality of financial information by enhancing oversight and limiting accounting manipulations. Furthermore, the effectiveness of audit committees, when composed of qualified and independent members, contributes to increasing the reliability and transparency of financial reports.

However, shareholder concentration, characterized by a high ownership stake held by a few majority shareholders, negatively impacts the quality of financial information by limiting transparency and reducing the protection of minority shareholders. External mechanisms, such as the adoption of IFRS standards and the strengthening of the regulatory framework, also have a positive effect by aligning local practices with international standards.

KEYWORDS : Corporate governance, financial information quality, listed Moroccan companies, board of directors, IFRS standards, financial transparency.



INTRODUCTION

La gouvernance d'entreprise s'impose comme un enjeu fondamental pour les entreprises marocaines, particulièrement dans un contexte marqué par la modernisation et l'ouverture de l'économie du pays. Son impact positif sur la performance et la compétitivité des entreprises a été démontré à maintes reprises par des études, telles que celles de Gompers et al. (2003) qui ont identifié une relation entre la qualité de la gouvernance et la valorisation des entreprises aux États Unis, ou encore Bebchuk et al. (2004) et Drobetz et al. (2004) concernant les sociétés allemandes. Au Maroc, l'intégration de bonnes pratiques de gouvernance est perçue comme un levier essentiel pour améliorer la compétitivité des entreprises et attirer les investisseurs (Ahdadou et al., 2022), contribuant ainsi au développement économique.

La mise en place d'un cadre de gouvernance efficace favorise également la transparence et renforce la confiance envers les entreprises. L'OCDE (2004) a souligné que de tels dispositifs permettent d'assurer la confiance nécessaire au bon fonctionnement d'une économie de marché. Au Maroc, des avancées ont été réalisées pour renforcer la transparence, en particulier pour les sociétés cotées, avec l'objectif d'accroître la crédibilité du marché financier (Izza, n.d.).

Les approches modernes de la gouvernance, telles que la "stakeholder theory", insistent sur la nécessité de considérer l'ensemble des parties prenantes. Cabane (2013) met en avant que la gouvernance doit garantir la création de valeur pour tous les acteurs concernés. Cette perspective élargie est particulièrement adaptée au contexte marocain, où les entreprises sont souvent appelées à jouer un rôle sociétal significatif.

Néanmoins, l'application de ces principes de gouvernance reste complexe, notamment pour les PME, qui représentent plus de 90% du tissu économique marocain (Toumi & Kabbaj, 2019). Il est nécessaire de continuer à adapter les pratiques de gouvernance à la réalité de ces structures. Par ailleurs, la qualité de l'information financière se révèle déterminante pour la prise de décisions et la gestion efficace au sein des organisations (Gómez Cano et al., 2018; Berisha Vokshi & Xhelili Krasniqi, 2017). Des rapports financiers de qualité renforcent la transparence, attirent les investissements et consolident la position financière des entreprises (Berisha Vokshi & Xhelili Krasniqi, 2017). Bien que l'adoption des normes IFRS ait globalement amélioré la qualité de l'information financière, les résultats varient selon les études (Affes & Labelle, 2016; Dinu, 2022).

Dans ce cadre, la problématique qui s'impose est la suivante : Quels sont les mécanismes de gouvernance d'entreprise qui influencent la qualité de l'information financière pour les sociétés marocaines cotées en bourse, et comment ces mécanismes peuvent-ils être optimisés afin de renforcer la transparence et la confiance des investisseurs?

Pour répondre à cette problématique, la méthodologie de cette étude repose sur une approche de revue systémique, visant à analyser de manière exhaustive et critique les études existantes relatives aux mécanismes de gouvernance d'entreprise et leur impact sur la qualité de l'information financière. Cette approche consiste à collecter, sélectionner et analyser de façon rigoureuse des publications scientifiques et des rapports pertinents, en suivant des critères prédéfinis tels que la pertinence, l'actualité et la rigueur méthodologique des sources.

1- FONDEMENTS THEORIQUES DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET QUALITE DE L'INFORMATION FINANCIERE

1.1. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE : CONCEPTS ET MECANISMES

1.1.1 Définition et importance de la gouvernance d'entreprise

La gouvernance d'entreprise constitue un concept multidimensionnel ayant suscité de nombreuses recherches académiques. Elle se définit comme l'ensemble des mécanismes organisationnels qui délimitent les pouvoirs et influencent les décisions des dirigeants, cadrant ainsi leur marge de manœuvre (Charreaux, 1997). Selon Shleifer et Vishny (1997), la gouvernance d'entreprise concerne les moyens par lesquels les fournisseurs de capitaux s'assurent d'obtenir un retour sur leur investissement, mettant en lumière la relation entre actionnaires et dirigeants dans une perspective de théorie de l'agence.

Dans une optique plus étendue, Blair (1995) considère la gouvernance comme un ensemble de dispositifs juridiques, culturels et institutionnels déterminant ce que les entreprises peuvent accomplir, qui exerce le contrôle, comment ce contrôle s'opère, et comment les risques et les retours des activités sont répartis. Dans cette lignée, Pérez (2003) propose une définition axée sur le "management du management", où la gouvernance regroupe les dispositifs visant à coordonner efficacement les activités et comportements au sein de l'entreprise. De plus, elle s'inscrit dans une perspective stratégique et constitue un levier de création de valeur, favorisant l'innovation et l'adaptation des entreprises à leur environnement, comme le soulignent Wirtz et al. (2008). Il convient également de noter que la gouvernance d'entreprise varie selon les contextes institutionnels et culturels. Aguilera et Jackson (2003) ont montré que les systèmes de gouvernance diffèrent d'un pays à l'autre, reflétant les traditions juridiques, structures de propriété et normes culturelles spécifiques.



La gouvernance peut être comprise comme l'ensemble des processus, réglementations et institutions qui encadrent les décisions stratégiques et le pilotage organisationnel (Pluchârt, 2009). Elle légitime les acteurs qui orientent l'activité et la stratégie de l'entreprise (Gomez, 2018), tout en incluant des mécanismes délimitant les pouvoirs des dirigeants (Charreaux, 1996). En articulant les intérêts des différents acteurs, elle influe fortement sur la productivité et le développement à long terme (Oman et al., 2004). Une "bonne gouvernance" dépend du paradigme de référence utilisé (Bessire et al., 2007) et peut être évaluée à travers un score d'efficacité (Louizi, 2011). Les systèmes varient selon les contextes nationaux, impliquant des enjeux de contrôle et de responsabilité sociale (Bakkour, 2013), et la qualité de la gouvernance permet de tirer parti des opportunités de la mondialisation, même dans les pays les plus défavorisés (Oman et al., 2004).

1.1.2 Mécanismes internes de gouvernance

• Composition et rôle du conseil d'administration

La composition et les fonctions du conseil d'administration constituent des mécanismes internes de gouvernance essentiels au sein des entreprises. La structure de la propriété exerce une influence significative sur les caractéristiques du conseil et la qualité de la gouvernance (Ameur Boujenoui & Daniel Zéghal, 2009 ; Daniel Zéghal et al., 2006). Un contrôle concentré et une forte détention interne sont souvent associés à une moindre qualité de gouvernance, tandis que les investisseurs institutionnels ont généralement un impact positif (Ameur Boujenoui & Daniel Zéghal, 2009). Les fonctions du conseil, qu'elles soient axées sur le contrôle ou sur la fourniture de ressources, dépendent de sa composition ; les administrateurs indépendants se concentrent généralement sur le contrôle, tandis que les administrateurs affiliés tendent à être davantage impliqués dans la fourniture de ressources (Évelyne Rouby, 2008).

Les caractéristiques du conseil, telles que sa taille, la création de comités spécialisés et les modes de fonctionnement, influencent de manière notable la performance financière et sociale, en particulier dans les institutions de microfinance (Bertin Chabi, 2021). Les administrateurs indépendants et les comités d'audit efficaces contribuent à la limitation de la gestion des résultats, renforçant ainsi la fiabilité des états financiers (S. Souid & Yan Stepniewski, 2010). Par ailleurs, le conseil a une influence significative sur les décisions stratégiques et leur mise en œuvre, reflétant une relation réciproque entre l'élaboration de la stratégie et la composition du conseil (Laurence Godard, 1996). Cette dynamique souligne l'interdépendance entre les mécanismes de gouvernance et les résultats organisationnels, avec des structures de gouvernance qui s'adaptent en permanence aux évolutions des facteurs internes et externes.

• Fonctionnement des comités

Les recherches montrent que la présence de comités d'audit est associée à des honoraires d'audit plus élevés, indiquant une complémentarité entre la gouvernance interne et externe (Broye, 2009). De plus, les comités de rémunération influencent la rémunération des dirigeants, avec des variations selon la structure de propriété (Broye & Moulin, 2010). Toutefois, l'efficacité de ces comités comme mécanismes de gouvernance suscite des interrogations dans le contexte français (Pochet & Yeo, 2004).

Par ailleurs, il est démontré que la concentration du contrôle et la propriété interne impactent négativement la qualité de la gouvernance, alors que les investisseurs institutionnels ont un effet bénéfique (Boujenoui & Zéghal, 2009). Dans le secteur bancaire, des particularités en matière de gouvernance sont observées en raison de l'influence des régulations (Bouaiss & Marsal, 2009). En Tunisie, l'impact des comités d'audit au sein des banques semble limité, ce qui pourrait s'expliquer par une composition inadéquate de ces comités (Chtourou & Hassine, 2006). En résumé, ces travaux mettent en évidence les interactions complexes entre différents mécanismes de gouvernance et leurs effets sur la performance des entreprises.

• Structure de propriété et droits des actionnaires

Plusieurs études révèlent que la concentration de la propriété et la détention interne influencent négativement la qualité de la gouvernance (Boujenoui & Zéghal, 2009 ; Zéghal et al., 2006), tandis que les investisseurs institutionnels exercent une influence positive (Boujenoui & Zéghal, 2009). Les caractéristiques du conseil d'administration sont influencées par la structure de propriété, l'endettement et d'autres facteurs (Zéghal et al., 2006). Le rôle cognitif des actionnaires dans la gouvernance remet en question la perspective traditionnelle de la théorie de l'agence (Charreaux, 2002).

Par ailleurs, les recherches examinent l'impact des mécanismes de gouvernance sur les stratégies de diversification (Jarbouï, 2008), l'appropriation de la valeur par les parties prenantes (Khaldi, 2016) et les dispositifs de contrôle utilisés par les actionnaires majoritaires (Biebuyck et al., 2017). En outre, l'importance d'adapter les mécanismes de gouvernance aux besoins spécifiques des PME est soulignée (Pigé, 2012).



L'ensemble de ces études contribue à une compréhension plus globale de la gouvernance d'entreprise, au-delà de l'approche juridique et financière traditionnelle.

1.1.3 Mécanismes externes de gouvernance

• Réglementations et normes légales

Les mécanismes externes de gouvernance, en particulier les réglementations et les normes juridiques, occupent une place essentielle dans la gouvernance d'entreprise. Dans certains pays comme la Suisse, une tradition de régulation autonome a prévalu (Mach et al., 2006), mais on observe une tendance croissante vers des réglementations publiques plus formelles, notamment dans les domaines de la surveillance des marchés boursiers et des normes comptables. Au Canada, les règles de gouvernance volontaires ont donné des résultats mitigés en comparaison avec les réglementations obligatoires des États-Unis (Bozec, 2009). En Afrique subsaharienne, les mécanismes externes tels que la supervision et les ratios de capitalisation influencent de manière significative la rentabilité et la viabilité des institutions de microfinance (Tchakoute Tchuigoua, 2010). L'interaction entre les mécanismes de gouvernance internes et externes présente une complexité particulière ; certaines études suggèrent un effet de substitution entre ces dispositifs (Adjaoud et al., 2007).

• Rôle des marchés financiers et des auditeurs externes

Les marchés financiers et les auditeurs externes constituent des mécanismes externes de gouvernance ayant une influence déterminante sur les entreprises. Les marchés financiers exercent une pression disciplinaire sur les dirigeants, favorisant les intérêts des actionnaires (Aubin & Briciu, 2006). Les audits externes renforcent la fiabilité de l'information financière et jouent un rôle dans la prévention de la fraude (Yahia Djekidel et al., 2021). La qualité de ces audits, souvent mesurée par la compétence et l'indépendance des auditeurs, est généralement liée à la présence d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration (Dumontier et al., 2006).

Par ailleurs, une interaction existe entre les mécanismes de gouvernance internes et la qualité des audits externes, certains travaux suggérant un effet de substitution (Fodil Adjaoud et al., 2007). Les comités d'audit viennent compléter les audits externes, leur présence et leurs caractéristiques ayant un impact positif sur les honoraires d'audit (Broye, 2009). Dans le secteur bancaire, les mécanismes internes et externes de gouvernance sont particulièrement importants en raison des spécificités propres à ce domaine (Bouaiss & Marsal, 2009).

Tableau N°1 : Les mécanismes internes et externes de gouvernance et exemples au Maroc

Catégorie	Mécanisme	Exemples au Maroc
Mécanismes internes	Composition et rôle du conseil d'administration (Ameur Boujenoui & Zéghal, 2009 ; Daniel Zéghal et al., 2006 ; Évelyne Rouby, 2008)	- Loi 17-95 exige un minimum de 3 administrateurs pour les SA - Code marocain de bonnes pratiques recommande au moins 1/3 d'administrateurs indépendants - Séparation des fonctions de Président et Directeur Général recommandée
	Fonctionnement des comités (Broye, 2009 ; Broye & Moulin, 2010 ; Pochet & Yeo, 2004 ; Boujenoui & Zéghal, 2009 ; Bouaiss & Marsal, 2009 ; Chtourou & Hassine, 2006)	- Comité d'audit obligatoire pour les sociétés cotées depuis 2008 - Comité de nomination et rémunération recommandé par le Code de gouvernance
		- Comité stratégique et d'investissement fréquent dans les grandes entreprises



	Structure de propriété et droits des actionnaires (Boujenoui & Zéghal, 2009 ; Zéghal et al., 2006 ; Charreaux, 2002 ; Jarboui, 2008 ; Khaldi, 2016 ; Biebuyck et al., 2017 ; Pigé, 2012)	<ul style="list-style-type: none"> - Concentration de l'actionnariat fréquente (groupes familiaux, État) - Droit de vote double autorisé pour les actions nominatives détenues depuis 2 ans - Seuils de déclaration de franchissement à 5%, 10%, 20%, 33,33%, 50% et 66,66%
Mécanismes externes	Réglementations et normes légales (Mach et al., 2006 ; Bozec, 2009 ; Tchakoute Tchuigoua, 2010 ; Adjaoud et al., 2007)	<ul style="list-style-type: none"> - Loi 17-95 sur les sociétés anonymes - Code marocain de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise de 2008 - Circulaires de l'AMMC pour les sociétés cotées
	Rôle des marchés financiers et auditeurs externes (Aubin & Briciu, 2006 ; Yahia Djekidel et al., 2021 ; Dumontier et al., 2006 ; Fodil Adjaoud et al., 2007 ; Broye, 2009 ; Bouaiss & Marsal, 2009)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de l'AMMC sur l'information financière des sociétés cotées - Commissariat aux comptes obligatoire pour les SA - Rotation des auditeurs tous les 3 ans pour les établissements de crédit

Source : Auteur

1.2. QUALITE DE L'INFORMATION FINANCIERE

1.2.1 Définition de la qualité de l'information financière

La qualité de l'information financière est un concept multidimensionnel qui a fait l'objet de nombreuses recherches académiques. Elle peut être définie comme la capacité des états financiers à fournir des informations pertinentes et fidèles sur la performance économique et la situation financière d'une entreprise (Beest et al., 2009). Selon le cadre conceptuel de l'IASB (2018), la qualité de l'information repose sur des caractéristiques qualitatives fondamentales telles que la pertinence et la représentation fidèle, complétées par des caractéristiques auxiliaires comme la comparabilité, la vérifiabilité, la rapidité et la compréhensibilité. La pertinence se rapporte à la capacité de l'information à influencer les décisions des utilisateurs, tandis que la représentation fidèle exige que l'information soit complète, neutre et exempte d'erreurs significatives (IASB, 2018).

Dechow et al. (2010) mettent en lumière que la qualité de l'information financière est souvent évaluée par différentes mesures de la qualité des bénéfices, telles que la persistance, les ajustements comptables, le lissage des résultats et la rapidité de publication. Ils notent également que cette notion de qualité est contextuelle et dépend des décisions à prendre. Par ailleurs, Van Beest et al. (2009) ont développé des outils de mesure plus complets, prenant en compte à la fois les aspects financiers et non financiers.

L'importance de la qualité de l'information financière se reflète dans son influence sur la confiance des investisseurs, la liquidité des marchés, le coût du capital et l'efficacité des marchés financiers (Kothari, 2000). De plus, elle contribue à réduire l'asymétrie d'information entre les dirigeants et les parties prenantes externes (Healy et Palepu, 2001). Ainsi, la qualité de l'information dépasse la simple conformité aux normes comptables, englobant la capacité des états financiers à refléter fidèlement la réalité économique de l'entreprise et à fournir des informations utiles pour la prise de décision.

1.2.2 Critères d'évaluation de la qualité (fiabilité, pertinence, comparabilité, transparence)

La qualité de l'information financière peut être évaluée à travers plusieurs critères clés. La fiabilité est essentielle, car une information est jugée fiable lorsqu'elle est exempte d'erreurs significatives et de biais,



offrant ainsi aux utilisateurs une représentation fidèle des réalités économiques qu'elle prétend décrire (Beest et al., 2009). L'IASB (2018) précise que cette fiabilité repose sur le caractère complet, neutre et exempt d'erreurs de l'information. Par ailleurs, la pertinence joue un rôle majeur en permettant aux informations d'influencer les décisions économiques des utilisateurs, que ce soit en leur offrant des perspectives sur des événements passés, présents ou futurs, ou en confirmant ou corrigeant leurs évaluations antérieures (IASB, 2018). Selon Dechow et al. (2010), elle est souvent mesurée par des indicateurs comme la persistance des bénéfiques ou la rapidité de publication des résultats.

Un autre critère important est la comparabilité, qui permet aux utilisateurs de comparer les états financiers d'une entreprise dans le temps pour identifier les tendances de sa performance et de sa situation financière, tout en facilitant les comparaisons avec d'autres entreprises (Beest et al., 2009). Cette caractéristique contribue de manière significative à l'analyse et à la prise de décision des investisseurs. Bien que non explicitement mentionnée dans le cadre conceptuel de l'IASB, la transparence revêt également une importance majeure. Elle nécessite une divulgation complète et claire des informations pertinentes, permettant aux utilisateurs de comprendre pleinement la situation financière d'une entreprise (Healy et Palepu, 2001).

La qualité de l'information financière est essentielle pour une gouvernance d'entreprise efficace et une prise de décision éclairée. Outre que la comparabilité et la fiabilité, elle repose sur des caractéristiques qualitatives telles que la pertinence et la transparence (Luo He et al., 2005; Michèle Lacombe-Saboly, 1994; Pierre-Laurent Bescos et al., 2007), qui sont souvent intégrées dans le cadre conceptuel de l'IASB (Michalis Bekiaris & Stergios Tasios, 2012; C. Nobes & Stadler, 2015). Les dirigeants, notamment les PDG, influencent fortement cette qualité par leurs choix de politiques comptables, en particulier dans les décisions de mesure (C. Nobes & Stadler, 2015). Dans un monde de plus en plus numérique, évaluer la qualité de l'information devient un défi croissant, nécessitant le développement de compétences de jugement critique (D. Ph., 2017; Brigitte Simonnot, 2007). Enfin, l'interaction entre les théories comptables normatives et positives contribue à une meilleure compréhension et amélioration de la pertinence de l'information financière (Lionel Escaffre, 2012).

1.2.3 CADRE EMPIRIQUE : CAS DES SOCIETES MAROCAINES COTEES

➤ Présentation du marché boursier marocain

La Bourse de Casablanca, créée en 1929, représente une source importante de financement pour les entreprises marocaines et un espace clé pour l'investissement. Ayant subi plusieurs réformes majeures en 1967, 1986 et 1993, elle a renforcé sa modernisation et est aujourd'hui la première bourse du Maghreb et la deuxième d'Afrique en termes de capitalisation boursière, avec une valeur estimée à environ 66,77 milliards d'euros (Bourse de Casablanca, 2024). Le marché boursier marocain a adopté une structure de cotation électronique dès 1997, perfectionnée en 2008 avec le système NSC V900, ce qui l'aligne sur les standards internationaux (Bourse de Casablanca, 2024).

L'écosystème financier de la Bourse de Casablanca comprend l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en tant que régulateur, Maroclear comme dépositaire central, ainsi qu'un système de paiement centralisé géré par Bank Al-Maghrib, la banque centrale. Avec ses 75 sociétés cotées, le marché demeure relativement modeste mais bénéficie de la présence d'importants investisseurs institutionnels, dont les actifs sous gestion représentent près de 50% du PIB du pays.

Cependant, le marché doit faire face à plusieurs défis. Le niveau de liquidité, par exemple, reste limité avec un ratio de 10%, ce qui place la Bourse au troisième rang en Afrique selon cet indicateur. Les échanges sont principalement dominés par les investisseurs institutionnels et les gestionnaires de fonds, qui représentent entre 70% et 80% du volume total des transactions. Cela peut restreindre la dynamique du marché et limiter l'accès aux investisseurs particuliers.

Le secteur bancaire occupe une place prépondérante au sein de la capitalisation boursière avec 34%, suivi par le secteur des télécommunications à hauteur de 21%. Malgré les avancées significatives en termes de modernisation et de réglementation, le marché boursier marocain doit encore progresser pour améliorer sa liquidité, attirer un plus grand nombre d'investisseurs particuliers et diversifier les sociétés cotées afin de mieux refléter l'ensemble de l'économie marocaine.

➤ Spécificités de la gouvernance d'entreprise au Maroc

La gouvernance d'entreprise au Maroc a connu une évolution significative ces dernières années, grâce à des réformes visant à aligner les pratiques avec les standards internationaux (Manal Ahdadou et al., 2021). Le gouvernement a introduit des changements juridiques et institutionnels, incluant notamment l'adoption d'un code de gouvernance pour les entreprises publiques (Semmar, 2012). Les entreprises familiales, essentielles à l'économie marocaine, rencontrent des défis spécifiques en matière de gouvernance, souvent basées sur des mécanismes informels pour préserver la solidarité familiale (Birgach et al., 2020 ; El Omary, 2023). Le secteur



bancaire a également bénéficié d'améliorations structurelles en matière de gouvernance, bien que des disparités subsistent entre les banques à capitaux marocains et celles à capitaux étrangers (Meghouar & Sbai, 2023). En outre, les facteurs culturels influencent les styles de management et les relations hiérarchiques dans les entreprises marocaines, mais les conditions économiques jouent également un rôle déterminant (Benabdeljlil, 2012). Malgré les progrès réalisés, des défis subsistent, notamment en ce qui concerne la transparence et le contrôle exercé par les élites économiques (Oubenal & Zeroual, 2017 ; Sadqi & Berbou, 2020). La gouvernance d'entreprise au Maroc présente des particularités liées à son contexte économique, juridique et culturel. Selon El Arfaoui et Marchoud (2024), le système de gouvernance marocain se caractérise par une forte concentration de l'actionnariat, avec une prédominance des entreprises familiales et des groupes d'affaires influençant les mécanismes en place. Le Code Marocain de Bonnes Pratiques de Gouvernance d'Entreprise, adopté en 2008 et révisé en 2018, constitue un cadre de référence inspiré des principes de l'OCDE tout en intégrant les spécificités locales (Moumin, 2024). Ce code met l'accent sur la transparence, la responsabilité du conseil d'administration et la protection des droits des actionnaires minoritaires. Cependant, Ahdadou et al. (2022) soulignent que l'application de ces principes reste un défi, en particulier pour les PME, qui composent la majorité du tissu économique.

L'État, en tant qu'actionnaire majoritaire dans plusieurs entreprises stratégiques, exerce une influence directe sur les pratiques de gouvernance (El Arfaoui et Marchoud, 2024). Le cadre réglementaire marocain a évolué, notamment avec l'introduction de l'obligation pour les sociétés cotées de nommer des administrateurs indépendants et de créer des comités spécialisés au sein des conseils d'administration (Moumin, 2024). Cependant, selon Toumi et Kabbaj (2019), la culture d'entreprise marocaine, marquée par des relations hiérarchiques fortes et un certain paternalisme, peut parfois être en contradiction avec les principes modernes de gouvernance, tels que la séparation des pouvoirs et l'indépendance du conseil d'administration. En résumé, la gouvernance d'entreprise au Maroc combine des pratiques internationales et des spécificités locales, reflétant les efforts déployés pour moderniser l'économie tout en tenant compte des réalités socioéconomiques du pays.

2. METHODOLOGIE DE LA REVUE SYSTEMIQUE

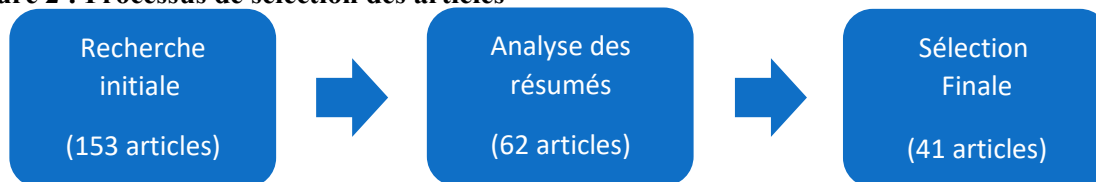
2.1. Critères de sélection des études

Pour mener la revue systématique, une sélection méthodique des études a été réalisée en suivant des critères stricts. Les bases de données académiques telles que JSTOR, ScienceDirect et Cairn ont été consultées en utilisant des mots-clés pertinents comme "gouvernance d'entreprise", "qualité de l'information financière", "Maroc" et "sociétés cotées". Dans cette optique, seules les publications entre 2005 et 2023 ont été prises en compte afin de garantir l'actualité des informations.

Les critères d'inclusion comprenaient des recherches empiriques ou théoriques portant sur les mécanismes de gouvernance et leur influence sur la qualité de l'information financière, avec un accent particulier sur le contexte marocain ou sur des pays aux caractéristiques similaires. De plus, les articles devaient être publiés dans des revues à comité de lecture pour assurer la rigueur scientifique des sources.

Après une première recherche, 153 articles potentiels ont été identifiés. Suite à une analyse approfondie des résumés et de la pertinence par rapport aux critères établis, 62 articles ont été retenus pour une lecture complète. Finalement, 41 articles ont été sélectionnés pour la revue systématique, offrant ainsi une base solide pour analyser les mécanismes de gouvernance pertinents pour les sociétés marocaines cotées et leur impact sur la qualité de l'information financière.

Figure 2 : Processus de sélection des articles



Source : Auteur

2.2. Processus d'analyse des données

Le processus d'analyse des données dans cette revue systématique a suivi une approche rigoureuse et structurée afin d'assurer une synthèse exhaustive et pertinente des informations recueillies. Initialement, les articles sélectionnés ont été soumis à une évaluation de la qualité méthodologique à l'aide de grilles d'évaluation standardisées, permettant de filtrer les études les plus fiables et pertinentes (Pope et al., 2007). Ensuite, une



extraction des données clés a été réalisée, incluant les caractéristiques des études, les mécanismes de gouvernance examinés, les contextes analysés ainsi que les principaux résultats obtenus (Liberati et al., 2009). Par la suite, une analyse thématique a été effectuée pour identifier les tendances, les convergences et les divergences entre les différentes recherches. Cette étape a permis de catégoriser les mécanismes de gouvernance internes et externes, ainsi que leur impact sur la qualité de l'information financière dans le contexte marocain (Braun & Clarke, 2006). De plus, une synthèse comparative a été réalisée afin de mettre en lumière les spécificités locales par rapport aux standards internationaux, en tenant compte des particularités économiques, juridiques et culturelles du Maroc (Thomas, 2006).

Enfin, les résultats ont été interprétés en intégrant les cadres théoriques existants, ce qui a facilité une compréhension approfondie des interactions entre les différents mécanismes de gouvernance et leurs effets sur la performance financière des sociétés cotées marocaines (Greenhalgh et al., 2004). Cette démarche analytique a permis de dégager des conclusions solides et des recommandations pertinentes pour améliorer les pratiques de gouvernance d'entreprise au Maroc, tout en identifiant les lacunes nécessitant des recherches futures (Moher et al., 2009).

Tableau N° 2 : Les hypothèses de l'étude

Hypothèse	Description de l'hypothèse	Variables analysées
H1	La présence d'administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration améliore la qualité de l'information financière des sociétés marocaines cotées en bourse.	- Variable indépendante : Proportion d'administrateurs indépendants dans le conseil d'administration. - Variable dépendante : Qualité de l'information financière (fiabilité, pertinence, transparence).
H2	L'existence et l'efficacité du comité d'audit sont positivement associées à la fiabilité et à la Transparence des rapports financiers des sociétés marocaines cotées.	- Variable indépendante : Présence et activité du comité d'audit (composition, fréquence des réunions, qualifications des membres). - Variable dépendante : Fiabilité et transparence de l'information financière
H3	Une concentration élevée de la propriété (actionnariat majoritaire) a un impact négatif sur la transparence et la qualité de l'information financière des sociétés marocaines cotées.	- Variable indépendante : Niveau de concentration de l'actionnariat (pourcentage des actions détenues par les principaux actionnaires). - Variable dépendante : Transparence et qualité de l'information financière.

Source : Auteur

Ces hypothèses visent à analyser comment certains mécanismes de gouvernance d'entreprise influencent la qualité de l'information financière au sein des sociétés marocaines cotées en bourse. Les variables indépendantes représentent les mécanismes de gouvernance étudiés, tandis que les variables dépendantes correspondent aux dimensions de la qualité de l'information financière évaluées dans votre article.

3. RESULTATS ET DISCUSSION DE LA REVUE SYSTEMIQUE

3.1. Mécanismes de gouvernance identifiés au Maroc

Tableau 3 : Mécanismes de gouvernance interne identifiés au Maroc

Mécanismes internes	Description	Références
Conseil d'administration	Joue un rôle central dans la gouvernance des entreprises, (Rachdi & Ben d'administration	(Rachdi & Ben Ameer, 2011;



		détermine les orientations stratégiques et veille à leur mise en œuvre. Composé de 3 à 12 membres pour les sociétés anonymes (15 pour les sociétés cotées).	Berbou & Sadqi, 2020)
Structure de propriété	de	Concerne la répartition des actions entre les différents actionnaires, influençant les décisions stratégiques de l'entreprise. Caractérisée par une forte concentration de l'actionnariat au Maroc.	(Omri, 2003; El Bouanani, 2014)
Politique dividendes	de	Se réfère aux décisions relatives à la distribution des bénéfices dividendes aux actionnaires, influençant la satisfaction et l'attractivité de l'entreprise. Permet de réduire les problèmes d'asymétrie d'information.	(Lahyani, 2014; Idrissi & Loulid, 2018)
Systèmes de contrôle interne	de	Englobent l'ensemble des dispositifs mis en place pour assurer la fiabilité des informations financières et le respect des lois et règlements. Incluant l'audit interne et les comités spécialisés du conseil d'administration.	(Charreaux, 1997 ; El Bouanani, 2014)

Source : Auteur

Le premier tableau détaille les mécanismes internes, avec un accent sur le conseil d'administration, la structure de propriété, la politique de dividendes et les systèmes de contrôle interne. Le conseil d'administration joue un rôle crucial en définissant les orientations stratégiques et en supervisant leur mise en œuvre (Rachdi & Ben Ameer, 2011; Berbou & Sadqi, 2020). Par ailleurs, la forte concentration de l'actionnariat au Maroc est mise en évidence par la structure de propriété, qui influence directement les décisions stratégiques (Omri, 2003; El Bouanani, 2014). La politique de dividendes, en tant que levier d'attractivité pour les actionnaires, contribue à la réduction des asymétries d'information (Lahyani, 2014; Idrissi & Loulid, 2018). Enfin, les systèmes de contrôle interne, incluant l'audit interne et les comités spécialisés, assurent la conformité et la fiabilité des informations financières (Charreaux, 1997; El Bouanani, 2014).

Tableau 4 : Mécanismes de gouvernance externe identifiés au Maroc

Mécanismes externes	Description	Références
Cadre légal et réglementaire	- Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, modifiée et complétée - Code marocain de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise - Loi bancaire 34-03 relative aux établissements de crédit - Circulaires de Bank Al-Maghrib sur la gouvernance bancaire	(Commission Nationale de Gouvernance d'Entreprise, 2008; El Bouanani, 2014; Haddi, n.d.)
Marché financier	- Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) comme régulateur - Bourse de Casablanca - Obligations de transparence et de communication pour les sociétés cotées	(El Bouanani, 2014; Coffee, 1999)
Commissariat aux comptes	- Mission légale obligatoire pour certaines sociétés - Contrôle externe des états financiers	(Jensen & Meckling, 1976; Haddi, n.d.)



	- Rôle dans la prévention des risques et la fiabilité de l'information financière	
Fiscalité	- Impôt sur les sociétés comme instrument d'incitation à l'investissement - Régimes fiscaux spécifiques (fusions, zones franches, etc.) - Évolution vers une "gouvernance fiscale" avec plus de transparence et de concertation	(Charreaux, 1996; El Bouanani, 2014)

Source : Auteur

Le second tableau traite des mécanismes de gouvernance externes. Le cadre légal et réglementaire, représenté par des lois telles que la loi 17-95 et divers codes de gouvernance, encadre les pratiques des entreprises et garantit un environnement structuré (Commission Nationale de Gouvernance d'Entreprise, 2008; El Bouanani, 2014; Haddi, n.d.). Le marché financier, sous la régulation de l'AMMC et la Bourse de Casablanca, impose des obligations de transparence et de communication, renforçant la confiance des investisseurs (El Bouanani, 2014; Coffe, 1999). Le commissariat aux comptes joue également un rôle significatif dans le contrôle externe des états financiers et la prévention des risques (Jensen & Meckling, 1976; Haddi, n.d.). Enfin, la fiscalité est évoquée comme un instrument d'incitation à l'investissement, avec des régimes spécifiques et une évolution vers une gouvernance fiscale plus transparente (Charreaux, 1996; El Bouanani, 2014).

Ces mécanismes, tant internes qu'externes, illustrent la complexité et la diversité des leviers de gouvernance en place pour assurer une meilleure qualité de l'information financière et une gestion efficace des sociétés marocaines cotées.

3.2. Impact sur la qualité de l'information financière

Tableau 5 : Les différents aspects de gouvernance et leur impact observé

Aspect de gouvernance	Impact observé	Description succincte	Exemples/Études	Références
Transparence	Amélioration de la transparence	Renforce la divulgation financière et extra-financière, adoption des normes IFRS, amélioration de la qualité de la communication financière.	Secteur gaz, diversité de genre	Cherti & Zaam, 2016; Laouane & Torra, 2021; Lakssoumi & Moussa, 2021
Manipulations comptables	Réduction des manipulations comptables	Diminution de la gestion des résultats et de l'optimisation fiscale. Les codes de gouvernance limitent les pratiques de manipulation.	Entreprises marocaines cotées	Fouad Daidai & Tamnine, 2022; Baghar, 2019
Protection des actionnaires minoritaires	Renforcement des droits	Garantit une meilleure protection et accès à l'information pour les minoritaires, influence de la gouvernance légale et des structures familiales.	Caisse de Dépôt et Gestion (CDG), contexte européen	Hamon, 2001; Oubenal & Zeroual, 2021



Indépendance du conseil	Faible indépendance	Administrateurs souvent dépendants, faible représentation féminine, limite la supervision et la discipline financière.	Secteur bancaire	Lakssoumi & Moussa, 2022; Daidai et al., 2023
Concentration de l'actionariat	Forte concentration des actions	Forte présence d'actionnaires majoritaires, limite la transparence, parfois impact négatif sur les minoritaires et la communication d'entreprise.	Secteur des télécoms, entreprises publiques	Azzouzi & Haoudi, 2021; Farooq & El Jai, 2012
Contrôle effectif	Manque de contrôle interne et externe	Faiblesse des mécanismes de contrôle, manque de modernisation dans les entreprises publiques.	Certaines PME marocaines	Babaali & Achour, 2021; Frij et al., 2020

Source : Auteur

Le tableau met en évidence différents aspects de la gouvernance d'entreprise au Maroc et leurs impacts observés sur la qualité de l'information financière, tout en soulignant les défis associés. L'amélioration de la transparence découle d'une meilleure divulgation financière et extrafinancière, soutenue par l'adoption des normes IFRS, ce qui a contribué à une communication financière de qualité, notamment dans des secteurs tels que le pétrole et le gaz. Par ailleurs, la diversité de genre au sein des conseils d'administration influence positivement cette transparence (Cherti & Zaam, 2016; Laouane & Torra, 2021; Lakssoumi & Moussa, 2021).

La réduction des manipulations comptables découle d'un respect accru des codes de gouvernance, ce qui limite les pratiques de gestion des résultats et d'optimisation fiscale agressive, observées notamment chez les entreprises marocaines cotées (Fouad Daidai & Tamnine, 2022; Baghar, 2019). En matière de protection des actionnaires minoritaires, les dispositifs de gouvernance visent à garantir un accès équitable à l'information et à renforcer les droits des minoritaires. Ce phénomène est renforcé par des dispositifs légaux et une structure d'entreprise à composante familiale, illustrée par l'évolution de la Caisse de Dépôt et Gestion (CDG) qui adopte une logique axée sur les investisseurs (Hamon, 2001; Oubenal & Zeroual, 2021).

Cependant, l'indépendance des administrateurs demeure une faiblesse majeure dans la gouvernance marocaine, avec des administrateurs souvent dépendants de grands actionnaires. Cette dépendance, combinée à une faible représentation féminine, limite leur capacité à exercer une supervision et une discipline financière effectives (Lakssoumi & Moussa, 2022; Daidai et al., 2023). De plus, la forte concentration de l'actionariat, courante dans de nombreuses entreprises marocaines, peut entraver la transparence et renforcer le risque d'expropriation des actionnaires minoritaires, notamment dans les secteurs des télécommunications et des entreprises publiques (Azzouzi & Haoudi, 2021; Farooq & El Jai, 2012).

Enfin, le manque de contrôle interne et externe efficace constitue un défi persistant, particulièrement pour les PME et certaines entreprises publiques. L'absence de mécanismes de contrôle modernes et robustes affecte la performance globale ainsi que la conformité aux normes de gouvernance (Babaali & Achour, 2021; Frij et al., 2020). En somme, ces différents aspects montrent que, malgré des progrès, des défis subsistent pour renforcer la qualité de l'information financière et la gouvernance d'entreprise au Maroc.

3.3. Discussion des résultats en comparaison avec d'autres contextes**Tableau 6 : Comparaison des pratiques de gouvernance d'entreprise dans la région MENA**



Pays	Transparence	Manipulations comptables	Protection des minoritaires	Indépendance des administrateurs	Concentration de l'actionnariat	Mécanismes de contrôle
Maroc	Amélioration significative depuis 2004 via IFRS et cadre juridique renforcé.	Comités d'audit et contrôles internes rigoureux instaurés depuis 2014.	Loi 21-19 renforce la transparence et protège les minoritaires.	Administrateurs indépendants requis, mais forte concentration pose problème.	Contrôle familial répandu, limitant la diversité.	Contrôles internes et externes renforcés pour la surveillance.
Égypte	Nouvelles lois sous el-Sissi pour renforcer la transparence.	Alignement sur les normes comptables internationales pour limiter les manipulations.	Droits accrus d'information et participation pour les minoritaires.	Administrateurs indépendants requis, défis d'application.	Concentration de l'actionnariat élevée.	Contrôles internes et comités d'audit exigés par la loi.
Arabie Saoudite	Réformes de 2023 pour l'adhésion aux IFRS et meilleure communication.	Mécanismes d'audit renforcés depuis 2017.	Nouvelles protections pour les minoritaires.	Nouvelles réglementations favorisant les administrateurs indépendants.	Forte concentration, impacte l'équilibre des pouvoirs.	Réglementations strictes via l'Autorité des marchés.
Émirats Arabes Unis	Adhésion aux codes de gouvernance et meilleur reporting financier.	Contrôles internes renforcés et nouvelles réglementations pour les auditeurs.	Transparence accrue et droit à l'information pour les minoritaires.	Un tiers des administrateurs doivent être indépendants.	Concentration élevée parmi les entreprises familiales.	Contrôles et gestion des risques obligatoires.

Source : Auteur

Ce tableau présente une comparaison des pratiques de gouvernance d'entreprise dans différents pays, notamment le Maroc, l'Égypte, l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis, en mettant l'accent sur des aspects tels que la transparence, la réduction des manipulations comptables, la protection des actionnaires minoritaires, l'indépendance des administrateurs, la concentration de l'actionnariat et les mécanismes de contrôle. Les résultats montrent que des progrès significatifs ont été réalisés dans la mise en place de cadres réglementaires et de normes visant à renforcer la transparence et la qualité des informations financières. Au Maroc, par exemple, l'amélioration de la transparence à travers l'adoption des normes IFRS et la mise à jour du cadre légal (El Bouanani, 2014; Farooq & El Jai, 2012; Moumin, 2024) démontre un engagement envers une gouvernance d'entreprise plus rigoureuse. La réduction des manipulations comptables a été renforcée grâce à la mise en place de comités d'audit et de contrôles internes depuis 2014 (Rachdi & Ben Ameer, 2011; Commission Nationale de Gouvernance d'Entreprise, 2008).

En Égypte, des réformes législatives importantes ont été entreprises pour améliorer la transparence et aligner les pratiques financières avec les normes internationales (Elsaman, 2021; Ebaid, 2016). Cependant, des défis demeurent quant à l'application des règlements pour assurer une indépendance réelle des administrateurs (Elsayed, 2010; Abdel-Meguid et al., 2013). En Arabie Saoudite, des réformes récentes ont renforcé les



mécanismes d'audit et amélioré la protection des actionnaires minoritaires par le biais de la nouvelle loi sur les sociétés de 2023 (Saudi Arabia Ministry of Commerce, 2023; Albassam, 2014). Enfin, aux Émirats Arabes Unis, des codes de gouvernance plus stricts et une meilleure régulation des auditeurs ont contribué à une gouvernance plus transparente (Hassan, 2012; Hussainey & Aljifri, 2012).

En réponse à la problématique posée, l'analyse a mis en évidence que plusieurs mécanismes de gouvernance d'entreprise influencent significativement la qualité de l'information financière des sociétés marocaines cotées en bourse. Tout d'abord, la composition du conseil d'administration est un facteur déterminant. La présence d'administrateurs indépendants et compétents au sein du conseil renforce la supervision des pratiques managériales et limite les manipulations comptables. Des conseils d'administration diversifiés et indépendants sont plus aptes à exercer un contrôle efficace, améliorant ainsi la fiabilité et la transparence des états financiers. Ensuite, le fonctionnement des comités spécialisés, notamment les comités d'audit, impacte directement la qualité de l'information financière. Un comité d'audit efficace, composé de membres qualifiés et indépendants, contribue à renforcer les mécanismes de contrôle interne, à détecter et prévenir les irrégularités financières, et à assurer une meilleure conformité aux normes comptables et réglementaires. Cela se traduit par des états financiers plus fiables et une plus grande confiance des investisseurs.

Par ailleurs, la structure de propriété et les droits des actionnaires jouent un rôle crucial. Une forte concentration de l'actionnariat, souvent observée au Maroc, peut limiter la transparence et la protection des actionnaires minoritaires, affectant négativement la qualité de l'information financière. En revanche, une structure de propriété plus dispersée et la présence d'investisseurs institutionnels encouragent une meilleure gouvernance et une divulgation plus transparente des informations financières.

De plus, les mécanismes externes de gouvernance, tels que les réglementations et les normes légales, ainsi que le rôle des marchés financiers et des auditeurs externes, influencent également la qualité de l'information financière. L'adoption de normes internationales comme les IFRS, le respect des directives de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) et la réalisation d'audits externes de qualité améliorent la comparabilité, la fiabilité et la pertinence des états financiers. Ces pratiques renforcent la confiance des investisseurs et favorisent l'efficacité du marché financier.

Pour optimiser ces mécanismes et renforcer la transparence ainsi que la confiance des investisseurs, il est recommandé de :

- **Renforcer l'indépendance et la compétence du conseil d'administration** : En augmentant le nombre d'administrateurs indépendants et en favorisant la diversité au sein du conseil, les entreprises peuvent améliorer la supervision et réduire les risques de manipulation de l'information financière.
- **Améliorer l'efficacité des comités spécialisés** : En structurant les comités d'audit avec des membres qualifiés et indépendants, les entreprises peuvent renforcer les contrôles internes et assurer une meilleure conformité aux normes.
- **Réduire la concentration de l'actionnariat** : En encourageant une plus grande dispersion de l'actionnariat et en protégeant les droits des actionnaires minoritaires, les entreprises peuvent améliorer la transparence et la qualité de l'information divulguée.
- **Appliquer rigoureusement les réglementations** : En alignant les pratiques locales sur les standards internationaux et en renforçant l'application des lois existantes, les entreprises peuvent améliorer la fiabilité des informations financières.
- **Promouvoir la transparence volontaire** : En allant au-delà des exigences réglementaires minimales, les entreprises peuvent adopter des pratiques de divulgation plus transparentes, incluant des rapports sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

CONCLUSION

En conclusion, l'analyse des mécanismes de gouvernance d'entreprise au sein des sociétés marocaines cotées en bourse met en évidence leur impact significatif sur la qualité de l'information financière. La présence d'administrateurs indépendants, l'efficacité des comités d'audit, et la structure de propriété influencent directement la transparence, la fiabilité et la pertinence des rapports financiers. Ces mécanismes, lorsqu'ils sont bien conçus et appliqués, peuvent renforcer la confiance des investisseurs, améliorer l'efficacité des marchés financiers et stimuler le développement économique. Toutefois, la concentration de l'actionnariat et certaines spécificités culturelles et institutionnelles peuvent limiter l'efficacité de ces dispositifs, nécessitant des efforts constants pour adapter les pratiques de gouvernance aux réalités locales.

Parmi les principales limites de cette étude, il convient de souligner la difficulté d'obtenir des données empiriques complètes et actualisées sur les pratiques de gouvernance des sociétés marocaines cotées, ce qui



peut restreindre la portée de certaines analyses. Par ailleurs, l'influence de facteurs contextuels tels que la culture d'entreprise, les réglementations spécifiques et la dynamique des marchés émergents mérite d'être étudiée plus en profondeur pour mieux comprendre leur impact sur la gouvernance et la qualité de l'information financière.

En termes de perspectives, des recherches futures pourraient explorer l'effet des nouvelles technologies, telles que la blockchain et l'intelligence artificielle, sur la transparence et la fiabilité des rapports financiers. L'adoption de pratiques de divulgation volontaire, notamment en matière d'ESG (Environnement, Social, Gouvernance), pourrait également être étudiée pour évaluer son impact sur la confiance des investisseurs et la performance des entreprises. Enfin, des études empiriques sur un échantillon plus large et diversifié de sociétés cotées pourraient offrir des conclusions plus solides et permettre de tester l'efficacité des mécanismes de gouvernance dans des contextes variés.

BIBLIOGRAPHIE

A., Mezghani, et Ellouze A. « GOUVERNEMENT DE L'ENTREPRISE ET QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE », 2007.

Abdelali, Babaali, et Zahra Achour Fatima. « Impact du système du contrôle interne sur la performance de la fonction commerciale : Cas des entreprises marocaines ». *International Journal of Financial Accountability Economics Management and Auditing (IJFAEMA)*, 2021.

Ahdadou, M., A. Aajly, et M. Tahrouch. « La gouvernance des entreprises au Maroc : Evolution et défis ». *HAL Open Science*, 2022.

AHDADOU, Manal, Abdellah AAJLY, et Mohamed TAHROUCH. « LA GOUVERNANCE DES ENTREPRISES AU MAROC : EVOLUTION ET DEFIS ». *Revue des Etudes Multidisciplinaires en Sciences Economiques et Social es* Vol. 6 (14 septembre 2021): No 2 (2021).

Alexis, Ngantchou. « Recentrage du cadre comptable, durcissement de l'environnement fiscal et persistance de la gestion des données comptables : Une étude du com portement des Petites et Moyennes Entreprises camerounaises », 2008.

Anouar, Dayday. « The Determinants of Tax Avoidance within Corporate Groups : Evidence Fr Om Moroccan Groups ». *International Journal of Economics, Finance and Management Sciences* 5, n° 1 (2017): 57.

Astttene, dounya. « Internal control, a lever for good governance of public companies », 2021.

Azzouzi Basma et Haoudi Amina. « Structure d'actionnariat et mesures de restructurations : Cas des entr eprises cotées à la bourse de Casablanca », 26 mai 2021.

Béatrice, Hibou, et Tozy M. « De la friture sur la ligne des réformes », 2002.

Bebchuk, L., A. Cohen, et A. Ferrell. « What Matters in Corporate Governance? » *The Review of Financial Studies* 22, n° 2 (2009): 783-827.

Beest, F., G. Braam, et S. Boelens. *Quality of Financial Reporting: measuring qualitative characteristics*. Nijmegen Center for Economics (NiCE) Working Paper 09-108, 2009.

Bourse de Casablanca. « A propos de la Bourse de Casablanca SA », s. d. ———. « Rapport Annuel 2021 », 2021.

BourseNews. « Bilan d'un premier semestre faste, focus sur les secteurs gagnants », 2024.

C., Girard. « L'activisme des actionnaires minoritaires au sein du gouvernement des entreprises françaises », 2001.

Charreaux, G. « Vers une théorie du gouvernement des entreprises », 1996.

CHERKAOUI, Adil. « Du reporting de la performance globale à la stratégie de reporting ESG : Pratiques des entreprises faisant appel public à l'épargne au Maroc ». *Journal Of Social Science and Organization Management* Vol. 1 (8 octobre 2020): No 1 (2020).

Cherti, Anass, et Houria Zaam. « IFRS Adoption Impact On Financial And Accounting Information Quality: An Exploratory Study On Moroccan Petroleum And Gas Sector ». *Business and Economic Research* 6, n° 1 (1 mai 2016): 337.

Cohen, J., G. Krishnamoorthy, et A. M. Wright. « The corporate governance mosaic and financial reporting quality ». *Journal of Accounting Literature* 23 (2004): 87-152.

Daidai, Fouad, et Larbi Tammine. « The Impact of the Governance Code on the Management of Results of List Ed Companies in the Emerging Market ». *Journal of Governance and Regulation* 11, n° 2 (2022): 181-93.



- Dechow, P., W. Ge, et C. Schrand. « Understanding earnings quality: A review of the proxies, their determinants and their consequences ». *Journal of Accounting and Economics* 50, n° 2-3 (2010): 344-401.
- Dounya, Astitene, et Srour Mbarek. « Control and Governance of Public Companies: Case of Public Establishments in Morocco ». *Journal of Public Policy and Administration* 5, n° 2 (2021): 53.
- El Arfaoui, A., et N. Marchoud. « L'impact de la gouvernance d'entreprise sur les couts d'agence : Cas des sociétés marocaines cotées en bourse ». *Revue Économie, Gestion et Société* 1, n° 41 (2024): 1-6.
- El, Azhary Najah, et Omar T. « The Contribution of Internal Audit to the Improvement of Internal Control System », 2018.
- El, Azhary Najah, et Omar Taouab. « Les Déterminants de l'Indépendance De l'Auditeur », 2016.
- Elharchaoui, Essahli. « Situation de la gouvernance au Maroc : Diagnostic et évaluation Par », 2021.
- Fatima, Lakssoumi, et Moussa A. « Indépendance, diversité du genre du conseil et qualité de l'information financière : le rôle modérateur du contrôle familial ». *Recherches en Sciences de Gestion*, 2022.
- Fatma, Tifafi, et Dufour D. « Une analyse de la présence d'administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration : contrôle ou conseil ? », 2006.
- Fouad, Daidai, Tamnine Larbi, et Taghzouti Abdellatif. « Diversité du genre au conseil d'administration et structure du capital ». *Revue Management & Innovation*, 2023.
- Frederic, Gielen, Z. Rahman M., et Benchemsi Meryem. « Report on the observance of standards and codes (ROSC): Kingdom of Morocco », 2002.
- Frij, Rafia, Abdeslam Chraïbi, Rhizlane Benrezzouq, et Boualem Aliouat. « Modélisation de l'impact du Contrôle de gestion sur la performance des organisations en Afrique : illustration par le cas des PME marocaines ». *Revue internationale des sciences de l'organisation* N° 9, n° 2 (2 juillet 2020): 59-72.
- GHARSELLAOUI, Leila, et Anis JARBOUI. « Impact de l'interaction de la qualité d'audit et de la propriété institutionnelle sur la transparence de la communication financière : cas des entreprises cotées à la BVMT ». *Journal of Academic Finance* 8, n° 1 (21 juin 2017).
- Gompers, P., J. Ishii, et A. Metrick. « Corporate governance and equity prices ». *The Quarterly Journal of Economics* 118, n° 1 (2003): 107-56.
- H., B. Othman, et Zéghal Daniel. « ANALYSE DES DETERMINANTS DE LA GESTION DES RESULTATS : CAS DES FIRMES CANADIENNES FRANCAISES ET TUNISIENNES », 2006.
- H., Sbai, et Meghouar Hicham. « L'impact des mécanismes de gouvernance sur la performance des banques marocaines », 2017.
- Hamon, Jean-Jacques. « La répartition des droits de vote, leur exercice et l'efficacité économique ». *Revue d'économie financière* 63, n° 3 (2001): 175-209.
- Hamrouni, Amal, et Lakhal F. « LA TRANSPARENCE DE L'ENTREPRISE ET LA STRUCTURE DE PROPRIETE: CAS DES ENTREPRISES FRANÇAISES », 2010.
- Healy, P. M., et K. G. Palepu. « Information asymmetry, corporate disclosure, and the capital markets: A review of the empirical disclosure literature ». *Journal of Accounting and Economics* 31, n° 1-3 (2001): 405-40.
- Hicham, Meghouar, et Sbai Hicham. « Caractéristiques de la gouvernance bancaire au Maroc : un état des lieux ». *Recherches en Sciences de Gestion*, 2023.
- Imad, Jabbouri, et Naili Maryem. « Does ownership concentration affect cost of debt? Evidence from an emerging market ». *Review of Behavioral Finance*, 2019.
- International Accounting Standards Board (IASB). *Conceptual Framework for Financial Reporting*, 2018.
- Isabel, Giménez Zuriaga. « El Gobierno corporativo, el control de las empresas y la defensa de los derechos de los accionistas minoritarios », 2003.
- J., L. Maux. « La protection des actionnaires minoritaires au sein des sociétés cotées en France », 2003.
- Khalifa, Ahsina. « Les conditions de répliquabilité des pratiques de contrôle de gestion en contexte Marocain : un essai de modélisation », 2013.
- Kothari, S. P. « The role of financial reporting in reducing financial risks in the market ». In *Building an infrastructure for financial stability*, 89-102. Federal Reserve Bank of Boston, 2000.
- LAKSSOUMI, Fatima, et Abdelkarim MOUSSA. « Diversité du genre au conseil et qualité de la communication financière : Le cas des sociétés cotées à la bourse de Casablanca ». *Alternatives Managériales Economiques* 3 مجلد (30 juillet 2021): 3 عدد (2021). ————. « L'impact des stock-options sur les pratiques de gestion des résultats comptables : Etude du cas des entreprises marocaines ». *Alternatives Managériales Economiques* 3 مجلد (30 juillet 2021): 3 عدد (2021).



Laouane Adil et Torra Mohamed. « L'impact de l'adoption des normes IFRS sur la pertinence informationnelle des indicateurs de performance financière des sociétés cotées à la BVC de Casablanca ». *Zenodo*, 1 octobre 2021.

MARCHOUD, NOUREDINE. « ETUDE EMPIRIQUE DE L'EFFET D'ANNONCE D'INFORMATION FINANCIERE SUR LE COMPORTEMENT DU MARCHE BOURSIER MAROCAIN ». *Revue Economie Gestion et Société* (19 août 2020): No 25 (2020).

Meghouar, Hicham, et Hicham Sbai. « Caractéristiques de la gouvernance bancaire au Maroc : un état des lieux ». *Recherches en Sciences de Gestion* N° 158, n° 5 (18 décembre 2023): 243-71.

Mohamed, Oubenal, et Zeroual A. « Gouverner par la gouvernance : les nouvelles modalités de contrôle politique des élites économiques au Maroc », 2017.

Moumin, I. « Corporate governance in Morocco : a literature review ». *Emirati Journal of Business, Economics, & Social Studies* 3, n° 1 (2024): 42-46.

Nezha, Baghar. « Earnings Management, the Influence of Size, Indebtedness and Performance: The Case of Moroccan Listed Companies ». *International Journal of Trend in Scientific Research and Development* Volume-3, n° Issue-2 (28 février 2019): 712-19.

O., Vidal. « Gestion du résultat et seuils comptables : Impact des choix méthodologiques et proposition d'un instrument de mesure des irrégularités. », 2008.

OCDE. *Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE*, 2004.

OECD. « L'accès à l'information, un levier pour des écosystèmes médiatiques efficaces au Maroc ». *Voix citoyenne au Maroc*, 2019.

Omar, Farooq, et El Jai Hind. « Ownership structure and earnings management: Evidence from the Casablanca Stock Exchange », 2012.

Omar, Farooq, et Aktaruzzaman Khondker. « Informational role of ownership concentration: evidence from the Casablanca stock exchange ». *Journal of Islamic Accounting and Business Research*, 2019.

Oubenal, Mohamed, et Abdellatif Zeroual. « État actionnaire et capitalisme de connivence au Maroc : le cas de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) ». *Revue de la régulation* 30 | 1er semestre (2021).

Saïd, Oujemmaa. « Le contrôle des finances publiques au Maroc », 1987.

Saraj, Hatim. « Le contrôle modulé des dépenses de l'État au Maroc (CMDE) : entre le droit et la pratique ». *Gestion & Finances Publiques*, n° 4 (juillet 2022): 46-56.

Toumi, S., et S. Kabbaj. « La gouvernance d'entreprise et la petite et moyenne entreprise marocaine : Élément de réflexion ». *Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit* 11 (2019): 146-66.

V., Magnier. « Nouvelles mesures en faveur de la démocratie actionnariale dans les sociétés cotées », 2011.

Van Beest, F., G. Braam, et S. Boelens. *Quality of Financial Reporting: measuring qualitative characteristics*. Nijmegen Center for Economics (NiCE) Working Paper 09-108, 2009.

Zakaria, Essine. « L'égalité des actionnaires : étude comparative entre le droit marocain et le droit français », 2020.

Zineb, Ridha, et Sahraoui Doha. « Conseil d'administration et diversité du genre au Maroc : État et perspectives de la recherche ». *Revue Management & Innovation*, 2024.